

**Projet de pole associatif à La Chapelle Heulin :  
Les inquiétudes de l'Amicale Laïque**

La FAL sollicitée par l'ALCH a répondu présent immédiatement pour assurer l'Amicale Laïque de son soutien ferme et décidé, par rapport à ses difficultés rencontrées pour bénéficier de locaux en correspondance avec son niveau d'activité dans le projet décidé par la municipalité de La chapelle Heulin.

Nous n'interviendrons pas pour détailler l'historique du problème qui vous a été présenté dans le détail par l'équipe de l'Amicale Laïque. Ce que nous souhaitons rappeler c'est un certain nombre de points qui nous tiennent à cœur :

- La FAL 44 et l'UFOLEP, c'est un réseau de 300 Amicales Laïques et associations sur le département qui représentent plus de 50 000 adhérents. C'est donc un poids qu'il convient de rappeler
- Ces associations se sont confédérées pour être associées à un grand mouvement de pensée laïque et d'éducation populaire, qui au travers de la FAL est la Ligue de l'enseignement.
- Mais surtout ce réseau est un formidable outil de dynamisation de la vie associative, d'échange et de mutualisation des expériences au travers des 9 secteurs définis dans le département
- Mais c'est aussi et surtout un réseau qui est capable de se mobiliser, pour épauler une de nos amicales qui pour une raison ou pour une autre éprouve des difficultés. Nous y sommes..... !

Nous avons étudié le dossier et nous pouvons dire à la municipalité de La Chapelle Heulin que nous tenons à sa disposition des exemples de communes (toutes tendances politiques confondues) sur le département de Loire Atlantique qui ont apporté des solutions pertinentes et efficaces en direction du monde associatif.

Mais pour cela il nous semble qu'il faille faire preuve de trois qualités qui manquent de manière évidente au projet de développement de locaux associatifs présenté par la Municipalité :

- Anticipation, pertinence et souhait de faire fonctionner la démocratie locale

Concernant l'anticipation, il est frappant de constater qu'à La Chapelle Heulin, une commune soumise à un fort taux de croissance démographique, ce sont les besoins d'aujourd'hui voire d'hier qui sont à la base du projet de développement de locaux associatifs. Pour nous il y a des principes simples. Ce devrait être de :

- Mettre toutes les associations autour de la table pour partir des besoins véritables et construire un planning prévisionnel pour chaque solution de locaux envisagée ? Cela tombe sous le sens. Ce qui est proposé c'est l'inverse
- Proposer aux associations une démarche pluriannuelle prospective avec des objectifs et des moyens associés

Quand à la pertinence du projet, on se pose des questions :

- une salle de 140 m<sup>2</sup> pour une seule association et toutes les autres associations dans les 140 m<sup>2</sup> restants..... !
- L'amicale Laïque association cinquantenaire, porteuse de valeurs d'éducation populaire, fortement ancrée sur la commune, verra si le projet actuel est mené à terme tel qu'il est prévu, une diminution de fait de son potentiel d'activité, ce qui conduira à une remise en cause de fait de son fonctionnement et de sa pérennité.

Enfin concernant la démocratie locale

- Nous souhaitons rappeler aussi que nous ne sommes plus à notre époque au « règne de la tradition orale », et qu'il serait de la plus élémentaire des corrections de répondre aux courriers de l'Amicale
- La transparence doit guider les choix effectués après une réelle concertation, ce qui ne semble pas être le cas en l'occurrence

En conclusion, la FAL 44 demande solennellement aux élus :

- de mettre réellement en œuvre la concertation qu'ils affichent,
- de développer une politique prospective qui seule sera garante sur le long terme de la qualité de la vie associative locale.
- Nous dirons quand même que nous nous posons une question :
  - Pourquoi ne pas penser que le projet de locaux associatifs sur La Chapelle Heulin, soit conçu par ses initiateurs comme une solution pour mettre en cause le pluralisme associatif sur la commune ?
  - Si tel était le cas, les adhérents et les sympathisants de l'Amicale qui sont aussi des électeurs, sauront utiliser au mieux leur bulletin aux prochaines élections municipales si des réponses positives ne sont pas proposées à l'Amicale Laïque

Pour ce qui est de la FAL, et les développements à venir rapidement nous le dirons, nous prendrons toutes nos responsabilités pour aider et soutenir le projet associatif dynamique de l'ALCH avec tous les moyens appropriés, en liaison bien avidement avec l'équipe de direction de l'Amicale.